

## COMMUNE DE MERY

### ----- *Conseil Municipal du 27 août 2018*

**Présents** : . M.Batsalle, E. Bouvier, P. Glouannec, FP. Bermond, JF.Buffet, B. Exertier, C.Hédouin, S. Loi, C. Perruisset, S.Roulet,. O. Vallet.

**Absents excusés**: M.Pinon. N.Fontaine. F.Fourches.A.Tornicelli

**Pouvoirs** : F.Fourches à E.Bouvier.N.Fontaine à S.Roulet. A.Tornicelli à P.Glouannec

**Secrétaire de séance** : FP.Bermond

### **Préambule**

*Approbation du compte-rendu du conseil du 18 juin 2018.*

*Les projets ont déjà été envoyés par courriel aux conseillers ainsi qu'une note de présentation.*

### **Délibérations**

#### **1 Marché de travaux école**

Mme Bonnet, responsable du suivi de ce marché à la SAS, résume le résultat d'analyse des offres du 10 août 2018.

52 offres reçues pour 17 lots à attribuer.

Les lots 4 et 5 portant sur les menuiseries extérieures ont été déclarés infructueux pour absence de réponse. Leur consultation a été relancée. Les offres reçues seront analysées sous une semaine et pourront être attribuées sans nouvelle autorisation préalable du Conseil en raison de la modification apportée aux délégations du Conseil au Maire votée dans la présente délibération.

Les critères de choix ont été répartis comme suit :

50% Prix. 20% Valeur technique. 30% Capacité d'optimisation sur l'échéancier des travaux

Les lots renégociés l'ont été sur les trois critères pour aboutir à l'offre la mieux disante.

**Le coût du marché attribué ce soir se monte à 1 694 687,54 €. HT en comptant le coût estimatif des lots 4 et 5**

**Le coût prévisionnel initial s'élevait à 1 795 000 HT.**

Le marché est attribué comme suit :

LOT	Nbre d'offres reçues	Offre retenue	Montant € HT
Lot 1 : Terrassements généraux	2	FONTAINE TP . 73170 Yenne	41 568 ,89
Lot 2 : GO / Maçonnerie / habillage pierres	3	BAREL ET PELLETIER . 73100 Aix les Bains	572 697,85
Lot 3 : Etanchéité / terrasse végétalisée	3	ETANCHEITE DES 2 SAVOIE 73800 Les Marches	86 115, 60
Lot 6 : Cloisons / doublages / plafonds suspendus	5	GAUTHIER. 73240 Champagneux	73 000, 00
Lot 7 : Menuiseries intérieures bois	3	MENUISERIE CARRE 38480 Romangieu	60 935, 40
Lot 8 : Peintures intérieures / revêtements muraux	6	CLEMENT DECOR 38510 Passins	26 543, 40
Lot 9 : Serrurerie / escalier métallique	1	PETTINI 74150 Marigny St Marcel	49 744, 65
Lot 10 : Revêtement de sols colles / sols PVC	5	CLEMENT DECOR 38510 Passins	26 802, 00
Lot 11 : Chapes / carrelages / Faiences	3	GAZZOTTI 73420 Drumettaz	34 660,75
Lot 12 : Pb / sanitaires / chauffage ECS / VMC	6	OXALLI 73420 Méry	139 938 ,07
Lot 13 : Electricité courants forts et faibles	3	ANNOVAZZI 73290 La Motte Servolex	89 852, 58
Lot 14 : Ascenseur	5	ORONA 69600 Oullins	20 900, 00
Lot 15 : Revêtements de façades	6	PRB 73000 Chambéry	22 682, 63
Lot 16 : VRD / Enrobés / Eclairages extérieurs	2	MUTTONI PIERRE et Fils 01300 Belley	102 125, 50
Lot 17 : Aménagements paysagers	2	ID VERDE 38320 Eybens	48 802, 45

*Adoptée à l'unanimité*

## **2 Demande de subvention école à l'Etat au titre de la DETR**

N. Fontaine avait bien précisé lors du précédent Conseil que les demandes de subvention au Conseil Départemental étaient parfaitement compatibles avec la DETR et donc indiqué la nécessité de faire cette demande.

Demande faite sur la base d'un montant prévisionnel de travaux de 1790 960 € HT.

*Adoptée à l'unanimité*

## **3 Achat de terrain aux Jacquiers**

Poursuite des achats de terrains dans le cadre du PAE des Jacquiers à la Béata, 2060 M2 pour 10 750€.

*Adoptée à l'unanimité*

## **4 Convention SDES Entrée Sud**

Le SDES est maître d'ouvrage sur les travaux de déplacement et d'enfouissement réseaux secs sur le projet d'aménagement de l'entrée sud du village. Le montant à la charge sera de 42 174 € sur 88 345 € de travaux.

*FP.Bermond précise que les travaux du SDES sont prévus cet automne. L'aménagement de l'entrée sud est prévu pour le début 2019 mais le lancement de la consultation est prévu aussi cet automne.*

*C.Perruisset demande qui de la commune ou du SDES bénéficiera du remboursement de ORANGE sur l'enfouissement des lignes télécom.*

*Adoptée à l'unanimité*

## **5 Groupement d'achat pour le gaz**

Adhésion au groupement d'achat lancé par le Syndicat Energie de Haute Savoie (SYANE) et le SDES pour l'achat de gaz

*Adoptée par 13 voix pour et 1 abstention*

## **6 Rachat de concession cimetière**

Demande d'un particulier d'achat d'un caveau 6 places à 3500 € et déduction d'une concession pleine terre vierge achetée 510 €. Le Conseil propose un montant d'achat final à 3160 €.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7 Convention d'apprentissage**

Un jeune mérolain viendra seconder nos agents techniques et se former dès la rentrée. Sa rémunération sera égale à 35% du SMIG la 1<sup>ère</sup> année et de 47% la 2<sup>e</sup>, exonérée de charges. Se renseigner auprès du lycée si la conduite du tracteur sera possible.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8 Médiation du CDG**

La convention permet l'arbitrage préalable obligatoire du Centre de Gestion des litiges avec le personnel avant recours judiciaire.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9 Débat sur le PADD**

Il est nécessaire de débattre sur les modifications intervenues sur le PADD depuis le dernier débat intervenu au Conseil du 28 novembre 2016.

## **Les principaux points modifiés à débattre sont les suivants :**

### **Action 1**

Débatte le 8.12.2016

« Inscrire un développement en adéquation avec le dynamisme démographique souhaité pour répondre aux besoins en logements et ainsi viser un objectif de création **de 6530 logements à horizon 2030.** »

Nouvelle rédaction proposée

« Inscrire un développement en adéquation avec le dynamisme démographique souhaité pour répondre aux besoins en logements et ainsi viser un objectif de création d'environ **9000 logements à horizon 2030.** »

### **Action 3**

Débatte le 8.12.2016

« Ainsi, la réalisation des objectifs de création de logements couplés aux objectifs de densification (renouvellement, vacance, dent creuse, division parcellaire) permettent de **fixer un objectif de modération de consommation de l'espace dédié à l'habitat de plus de 40% pour les logements prévus entre 2016 et 2030.** »

Nouvelle rédaction proposée

« Ainsi, la réalisation des objectifs de création de logements couplés aux objectifs de densification (renouvellement, vacance, dent creuse, division parcellaire) permettent de fixer un objectif de modération de consommation de l'espace dédié à l'habitat **de 30% pour les logements prévus entre 2016 et 2030.** »

### **Action 4**

Débatte le 8.12.2016

« Accompagner et permettre la réalisation des projets énergétiques «phares»

**Suppression de cette action proposée**

Le débat sur ces points n'appelle pas d'observation particulière de la part des conseillers.

## **Questions diverses**

*JF. Buffet demande où en est-on avec la commande du chargeur pour le tracteur.*

*FP. Bermond indique que la commande sera passée sous peu.*

Clôture de la séance

Affiché le 3 septembre 2018

Le Se. de Mairie